



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

recrudescence des agressions homophobes

Question au Gouvernement n° 1272

Texte de la question

RECRUDESCENCE DES AGRESSIONS HOMOPHOBES

M. le président. La parole est à M. Pierre-Yves Bournazel, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Pierre-Yves Bournazel. En quelques semaines, Paris a connu une multiplication inquiétante des agressions à caractère homophobe : le 19 septembre, un couple d'hommes était insulté et frappé devant un théâtre du vingtième arrondissement ; le 6 octobre, deux hommes subissaient les coups d'agresseurs, rue du Maroc, dans le dix-neuvième arrondissement ; le 8 octobre, place de la République, un couple de femmes était frappé en raison de son orientation sexuelle ; le 13 octobre, un jeune homme était victime d'une violente agression dans le quinzisième arrondissement ; hier soir encore, une nouvelle agression homophobe a eu lieu près du métro Étienne Marcel : c'est le président de l'association Urgence homophobie qui s'est fait insulter et casser le nez. Ces actes de haine et de violence sont inadmissibles. *(Les députés des groupes UDI-Agir, MODEM, LaREM, SOC, GDR et FI ainsi que certains députés non-inscrits se lèvent et applaudissent. – Les députés du groupe LR applaudissent.)*

Dans notre République, nous ne pouvons pas accepter que des femmes et des hommes craignent pour leur sécurité en raison de ce qu'ils sont. Je veux dire avec force que la République les protégera toujours ; nous ne laisserons pas faire ! La France est la patrie des droits de l'homme, Paris est la capitale de l'ouverture et de la tolérance. Chacun est libre de vivre sa vie comme il l'entend. L'homophobie n'est pas une opinion, c'est un délit ! C'est un poison qui mine notre société. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Je tiens à saluer le travail de la DILCRAH – délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Dans le climat actuel de tensions et de violence, je souhaite que soit désigné dans les commissariats un référent en charge de ces actes homophobes.

Il faut lutter contre l'ignorance et l'intolérance en soutenant l'engagement des associations. Il faut déconstruire dès l'école les préjugés et les stéréotypes.

Au-delà de ce travail de fond, quels moyens et quelles mesures immédiatement opérationnelles le Gouvernement compte-t-il prendre afin de mettre fin à ces violences homophobes insupportables ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir, MODEM, LaREM, sur plusieurs bancs des groupes SOC, GDR et FI ainsi que sur certains bancs du groupe LR et parmi les députés non-inscrits.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations*. Vous l'avez souligné à juste titre, monsieur le député, les actes homophobes connaissent une recrudescence, tout comme les actes de violence gratuite. Le Gouvernement condamne fermement et sans réserve tous les actes homophobes, transphobes et LGBT-phobes où qu'ils aient lieu.

Le rapport annuel de l'association SOS homophobie montre une augmentation préoccupante de ces violences. C'est la raison pour laquelle le porte-parole du Gouvernement et moi-même recevrons dans les jours à venir l'ensemble des associations LGBT afin de les écouter et d'agir avec elles. Le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, suit également la situation de très près.

La DILCRAH que vous avez citée a lancé un appel à projets en direction des associations, doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros, afin de compléter le projet annoncé par Jean-Michel Blanquer de lutte contre l'homophobie dès l'école et les travaux menés main dans la main avec Muriel Pénicaud et destinés à lutter contre ce fléau.

Le Gouvernement lutte contre l'homophobie dans l'ensemble du territoire. Ainsi, lorsque j'ai délocalisé mon cabinet à Trappes, j'ai annoncé, aux côtés de la députée Nadia Hai, des subventions aux associations locales afin que, partout en France, chacun soit protégé et que jamais personne ne soit insulté, menacé, discriminé, ou frappé à raison de sa vie amoureuse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

Circonscription : Paris (18^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1272

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 octobre 2018](#)